

Commune de Molenbeek St-Jean
Service de l'Urbanisme
Place du Conseil
1080 BRUXELLES

V/Réf : dossier 34.281
N/Réf. : AVL/ah/MSJ-2.128/s422
Annexe : 1 dossier comprenant 2 planS

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue Dubrucq, 235 / angle rue de l'Escaut. Demande de permis d'urbanisme pour la construction d'un immeuble à appartements.

En réponse à votre lettre du 11 octobre 2007 sous référence, réceptionné le 16 octobre dernier, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 7 novembre 2007 concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis les **remarques** suivantes.

La demande vise la construction d'un petit immeuble à appartements compris dans la zone de protection des anciens établissements Besse / Méli situés 122, rue de l'Escaut et classés comme monument.

Actuellement inoccupée, cette parcelle d'angle est implantée de manière stratégique dans le tissu urbain. La C.R.M.S. se réjouit qu'elle soit construite et que l'îlot soit fermé à cet endroit. Bien que la nouvelle construction ne porte pas atteinte aux perspectives sur et depuis le monument classé, la Commission estime que le projet devrait être légèrement revu pour améliorer son insertion dans le tissu urbain, ainsi que son expression architecturale. De manière concrète, la C.R.M.S. demande de revoir le traitement de l'angle, en particulier celui de rez-de-chaussée.

Selon le projet, le rez-de-chaussée est en grande partie occupé par deux garages dont un occupe l'angle qui est particulièrement apte à l'aménagement d'un séjour, tel que prévu aux étages. **La Commission demande d'aménager un seul garage accessible par la rue de l'Escaut (contre le mitoyen) de manière à donner un traitement plus ouvert à l'angle.**

La C.R.M.S. suggère également de **rendre moins confidentielle l'entrée aux logements qui est, dans le projet actuel, peu valorisée.**

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme S. Valcke) / A.A.T.L. – D.U. (M. F. Timmermans)